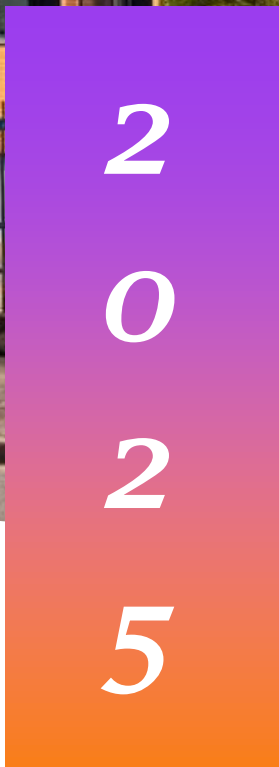




# RAPPORT D'ACTIVITÉ *FINANCIER*



8 RUE DES DOCKS, 58000 NEVERS  
03 86 71 98 50  
CONTACT@LEFILDARIANE-NIEVRE.FR  
WWW.LEFILDARIANE-58.FR

## Table des matières

<b>I. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2025</b> .....	<b>1</b>
<b>II. BILAN</b> .....	<b>2</b>
<b>A. BILAN CONSOLIDE</b> .....	<b>2</b>
<b>B. SUIVI DES FONDS DEDIES</b> .....	<b>4</b>
<b>III. COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>5</b>
<b>A. RESULTAT GLOBAL DU FIL D'ARIANE</b> .....	<b>5</b>
<b>B. RESULTATS COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS PAR STRUCTURE</b> .....	<b>0</b>
<b>IV. LES INDICATEURS</b> .....	<b>15</b>
<b>V. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT</b> .....	<b>16</b>
<b>A. REGLE DU CPOM</b> .....	<b>16</b>
<b>B. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT</b> .....	<b>16</b>

# RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION

## PREAMBULE :

Les états financiers présentés ici ont été établis selon l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux ESSMS privés relevant du I de l'article L.312-1 di CASF. Les produits et charges exceptionnels ont été traités conformément à ce plan comptable. Les états financiers présentés ici n'ont pas encore été validés par le Commissaire aux Comptes et pourront faire l'objet de modification dans l'annexe déposée au Journal Officiel. Compte tenu du changement de méthode comptable induit par ce nouveau règlement, une observation sur ce sujet figurera dans le Rapport du Commissaire au Comptes.

En l'absence de modèle 2025 de la CNSA, au moment de la rédaction du présent rapport, les résultats par structures ont suivi le même traitement.

## I. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2025

- Départ en retraite du directeur Général, Monsieur JOUANIQUE, le 31/12/2024. A partir de 2025, ce poste n'est plus mis à disposition par l'Education Nationale. Il est entièrement financé par Le Fil d'Ariane.
- Réalisations de travaux prévus au PPI, ayant mobilisé les provisions réglementées (téléphonie centralisée)
- Mise en place des Pôles d'appuis à la Scolarité au 01/09/2025, avec un impact sur la Dotation Globale du CMPP.
- Des fonds complémentaires non pérennes octroyés à la Maison des Adolescents.
- Des arrêts maladies longs sur le CAMSP, le CMPP et le SESSAD, avec un impact significatif sur le GII.

## II. BILAN

### a. Bilan Consolidé

Pour une meilleure lisibilité, les lignes impactées par le nouveau règlement ANC 2022-06 sont inscrites en couleur :

- Rouge = ancienne présentation (2024)
- Bleu = nouvelle présentation (2025)

ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025 - ANC 2022-06	Net 2024 - ANC 2019-04
Frais d'établissement	0	0	0	0
<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisation incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles	85 754	84 133	1 621	3 931
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrain	150 000	0	150 000	150 000
Constructions	5 074 628	1 952 931	3 121 697	3 317 076
Installations techniques, matériel et outillage industriel	191 519	161 184	30 335	30 548
Autres immobilisations corporelles	881 354	565 651	315 702	258 415
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	8 188		8 188	0
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	122		122	122
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 534		2 534	2 534
<b>TOTAL II</b>	<b>6 394 099</b>	<b>2 763 899</b>	<b>3 630 200</b>	<b>3 762 627</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en cours (Selon Rglt ANC 2022-06)	3 714	0	3 714	
Avances et acomptes (selon Rglt ANC 2019-04)				1 107
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				4 562
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	26 302		26 302	8 184
Charges constatées d'avance	20 581	0	20 581	18 555
Valeurs mobilières de placement	1 361 868		1 361 868	1 333 097
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	790 471		790 471	731 024
<b>TOTAL III</b>	<b>2 202 935</b>	<b>0</b>	<b>2 202 935</b>	<b>2 096 529</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecart de conversion Actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>8 597 035</b>	<b>2 763 899</b>	<b>5 833 135</b>	<b>5 859 156</b>

PASSIF	Exercice 2025 - ANC 2022- 06	Exercice 2024 - ANC 2019- 04
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	156 031	156 031
Fonds propres complémentaires	581	581
Réserves pour projet de l'entité	2 032 313	1 923 571
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion</i>	<i>2 032 313</i>	<i>1 923 571</i>
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	98 118	78 452
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	<i>209 656</i>	<i>219 693</i>
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non c</i>	<i>4 100</i>	<i>4 100</i>
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous</i>	<i>152 341</i>	<i>152 341</i>
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	<i>-39 873</i>	<i>-39 873</i>
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	<i>-228 106</i>	<i>-219 503</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	188 315	128 407
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>2 475 358</b>	<b>2 287 042</b>
Subventions d'investissement	365 655	401 542
Provisions réglementées	133 871	120 438
<b>TOTAL I</b>	<b>2 974 884</b>	<b>2 809 022</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	738 918	812 691
<b>TOTAL II</b>	<b>738 918</b>	<b>812 691</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	577 058	619 363
<b>TOTAL III</b>	<b>577 058</b>	<b>619 363</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	860 254	920 314
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 773	29 823
Dettes fiscales et sociales	611 102	618 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 146	49 711
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 542 276</b>	<b>1 618 080</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>5 833 135</b>	<b>5 859 156</b>

**Le Bilan** diminue de 37 K€ sur 2025, avec une baisse de l'actif immobilisé de 143 K€ et une hausse de l'actif circulant de 106 K€. Suite à la finalisation du projet de la rue Louis VICAT, les amortissements sont de nouveau supérieurs aux investissements annuels (303 K€ vs 155 K€), comme c'était le cas avant le démarrage de ce projet. C'est ce qui explique la baisse de l'actif immobilisé. A l'inverse, l'actif circulant augmente :

- Grâce aux remboursements en attente de paiement (OETH, OPCO santé, Mutex), visibles sur la ligne « Autres Créances ».
- En raison des intérêts perçus et à percevoir dans le cadre des placements financiers.

Le résultat positif de l'exercice est neutralisé en termes de trésorerie par les investissements réalisés sur l'année et les projets financés sur fonds dédiés et provisions.

**Pour mémoire**, un changement sur la durée d'immobilisation a été opéré en 2025 par rapport à 2024. Il s'agit du lot « Peinture » (40 K€), inclus dans le lot « Plâtrerie - Cloison » (186 K€) du bâtiment Louis VICAT. La durée d'amortissement de ce lot était de 30 ans. Or, d'après l'expérience des DOCKS, la peinture ne peut être rénovée au-delà de 10 ans. Le lot « Plâtrerie - Cloison » a donc été scindé en deux lots avec deux durées d'amortissement distinctes : 30 ans et 10 ans. Ce changement a été effectué en accord avec le Commissaire aux Comptes.

**Au niveau du Passif**, les capitaux propres (total I) augmentent de 166 K€ en raison du résultat excédentaire de 2025 (188 K€). Les subventions d'investissement continuent de décroître au rythme des amortissements de biens qu'elles ont financées. Les provisions réglementées augmentent en raison :

- De produits financiers réalisés sur des placements
- D'investissements réalisés sur des fonds dédiés

Bien que renforcés par les moyens complémentaires de la MDA dédiés à l'achat d'un camping-car (70 K€), Les fonds dédiés sont fortement mobilisés sur 2025 d'où une baisse de 74 K€ sur cette ligne. De même, la hausse du taux monétaire conjuguée aux départs de 2025 (dont 2 départs en retraite) entraîne une baisse de 35 K€ de la Provision pour Départ en retraite. La provision pour accompagnement numérique a été mobilisée à hauteur de 7 K€ en 2025 et diminue d'autant.

Malgré une hausse de l'en-cours fournisseur, les dettes diminuent au global de 76 K€. A noter un solde de 20 K€ pour les dettes sur immobilisation. Il s'agit des factures non reçues de l'entreprise PESCAGLINI et de la Retenue de Garantie non libérée par l'architecte au 31/12/2025 pour cette entreprise.

## b. Suivi des Fonds Dédiés

Détail	Structure	Année	CNR	Solde
CNR SESSAD TND	SESSAD	2 019	17 735	0
CNR Métiers en tension	SESSAD	2 019	57 600	19 193
CNR PCO	CAMSP	2 021	40 000	6 883
CNR Ulis Pro TSA	CMPP	2 021	126 000	0
CNR QVT	CA / CM / SE	2 023	35 880	3 482
Expérimentation CAMSP	CAMSP	2 023	75 000	7 088
<b>Total</b>			<b>352 215</b>	<b>36 646</b>

Seuls les Fonds dédiés des ESMS figurent dans ce tableau, également transmis aux Autorités de Tarification et de Contrôle. Fin 2025, la Maison des Adolescents a perçu 71 700 € de fonds complémentaires :

- 70 K€ pour l'achat d'un Camping-Car.
- 1 700 € pour des outils de communication et des objets à manipuler pour les jeunes. Bien que les dépenses aient été engagées sur 2025, la réalisation de l'action s'est finalisée sur 2026. Des fonds dédiés ont donc été constatés pour 1 473 € en 2025.

### III. COMPTE DE RESULTAT

#### a. Résultat global du Fil d'Ariane

PRODUITS	Exercice 2025 ANC 2022-06	Exercice 2024 ANC 2019-04
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	<b>10</b>	<b>215</b>
<b>Ventes de biens et de services</b>		
Ventes de prestation de service	500	4 937
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 563 574	5 250 989
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	5 457 388	5 250 539
<i>Dons manuels</i>	60	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges (2019-04)		100 592
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (2022-06)	68 075	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	300	0
Utilisations des fonds dédiés	145 247	181 728
Autres produits	43 718	
<b>TOTAL I</b>	<b>5 821 484</b>	<b>5 538 463</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variation de stock		8 511
Autres achats et charges externes	589 863	628 076
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	381 175	368 435
Salaires	2 912 240	2 850 872
Cotisations sociales	1 329 731	1 259 600
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisprn (ANC 2019-04)		323 036
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (2022-06)	314 104	
Dotations aux provisions	25 770	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	516	0
Report en fonds dédiés	71 473	
Autres Charges	8 783	3 767
<b>TOTAL II</b>	<b>5 633 654</b>	<b>5 442 297</b>
<b>1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>187 829</b>	<b>96 166</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	47 890	41 976
<b>TOTAL III</b>	<b>47 890</b>	<b>41 976</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	28 673	32 174
<b>TOTAL IV</b>	<b>28 673</b>	<b>32 174</b>
<b>2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>19 218</b>	<b>9 802</b>
<b>3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>207 047</b>	<b>105 968</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels (ANC 2022-06)	9 160	
Sur Opérations de gestion (ANC 2019-04)	0	26
Sur Opérations en capital (ANC 2019-04)	0	60 274
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	9 453
<b>TOTAL V</b>	<b>9 160</b>	<b>69 754</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles (ANC 2022-06)	22 729	
Sur Opérations de gestion (ANC 2019-04)	0	17
Sur Opérations en capital (ANC 2019-04)	0	205
Dotations aux amortissements, dépréciations et transferts de charges	0	47 093
<b>TOTAL VI</b>	<b>22 729</b>	<b>47 315</b>
<b>4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>- 13 570</b>	<b>22 439</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>5 162</b>	<b>-</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>5 878 533</b>	<b>5 650 192</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>5 690 218</b>	<b>5 521 786</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>188 315</b>	<b>128 407</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	-2 051	-2 225
<b>TOTAL</b>	<b>- 2 051</b>	<b>- 2 225</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	2 051	2 225
<b>TOTAL</b>	<b>2 051</b>	<b>2 225</b>

Sur le périmètre de l'Association, le résultat est excédentaire de 188 K€, en hausse de 60 K€ par rapport à 2024.

Les produits d'exploitation augmentent de 283 K€. Sur cette augmentation, 206 K€ proviennent des dotations globales :

- Dotation complémentaire CMPP – Dispositif PAS et ULIS Pro : + 146 K€
- Actualisation de la Dotation Globale, y compris Ségur Pour Tous : 70 K€
- Fin de la facturation PCO auprès de la CPAM courant 2024 : -11 K€

Une dotation complémentaire de 72 K€ perçue par la Maison des Adolescents s'ajoute à ces montants. Cette dotation a pour objet l'achat d'un nouveau camping-car, la mise en place d'actions de communication et la mise à dispositions d'objets antistress pour l'accueil des jeunes.

A noter l'impact du Règlement ANC 2022-06, avec la remontée de l'amortissement des Subvention sur la ligne « Concours publics et subventions d'exploitation » pour 36 K€. Dans la version 2024, ces produits étaient constatés en produits exceptionnels.

De leur côté, les charges d'exploitation augmentent de 121 K€, dont 131 K€ pour la partie salaires et charges sociales, en lien avec les moyens supplémentaires alloués. La ligne « autres achats et charges externes », fortement mobilisée en 2024 dans le cadre de dépenses financées sur des Crédits non reconductibles diminue fortement en 2025 (-38 K€). A noter également une hausse significative de la Taxe foncière, fortement impactée par la finalisation du projet Louis VICAT (+9 K€).

Au Global, les dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations augmentent de 16 K€ :

- Hausse des Amortissements de 30 K€ (impact VICAT)
  - Baisse des provisions de 14 K€ (provision retraite)
- ⇒ La nouvelle présentation selon le règlement ANC 2022-06 apporte plus de clarté que l'ancienne présentation qui regroupait ces informations sur une seule ligne.

Sur 2025, le taux du livret A sur lequel est indexé l'emprunt principal du Fil d'Ariane a continué de baisser. Les charges financières ont naturellement diminué (-3 K€) alors que les produits financiers, issus de placement progressifs, ont augmenté de 6 K€. Il en résulte une hausse du résultat financier de 9 K€ par rapport à 2024. La partie des produits financiers non mobilisée par les emprunts est neutralisée en charges exceptionnelles.

En raison du changement de règlement Comptable, certains éléments ne sont plus présentés en produits exceptionnels et remontés en produits d'exploitation :

- Les Transferts de charges (remboursements OETH, OPCO et assurance : 44 K€ en 2025)
  - Les amortissements des subventions (36 K€ en 2025)
  - Les ventes d'immobilisation (0 K€ en 2025)
- ⇒ Forte baisse des produits exceptionnels sur 2025, sans impact sur le résultat.

Du côté des charges exceptionnelles, la baisse entre les deux exercices provient de l'absence de vente de véhicules en 2025, contre quatre véhicules repris en 2024.

Le Résultat Exceptionnel de 2025 est donc déficitaire de 14 K€, alors qu'il était excédentaire de 22 K€ en 2024.

## b. Résultats comptables et administratifs par structure

Pour mémoire, les comptes des établissements sont répartis en trois grands groupes :

- ⇒ Le Groupe I : dépenses / recettes en lien avec l'activité,
- ⇒ Le Groupe II : dépenses / recettes en lien avec le personnel, y compris intérimaires, et les honoraires,
- ⇒ Le Groupe III : dépenses / recettes en lien avec les charges de structure.

### ■ CAMSP

CAMSP					
PRESENTATION DES CHARGES					
GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalisations 2024	Budget initial 2025 (1)	Réalisations 2025 (5)	Ecart réalisations / prévisions (5)-(4)	Ecart réalisations / prévisions en % (5)-(4)/(4)
<b>ACHATS</b>					
601/602/603 - Achats stockés et variation des stocks	3 124				
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	65 997	41 367	42 345	978	2,36%
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>					
6112 - Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	21 798	7 151	5 279	-1 872	-26,18%
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>					
624 - Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du per	5	20		-20	-100,00%
625 - Déplacements, missions et réceptions	4 259	5 341	2 964	-2 377	-44,51%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	8 920	8 466	10 746	2 281	26,94%
6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur	9 622	8 435	10 597	2 162	25,63%
6284 - Prestations d'informatique à l'extérieur	4 843	7 314	6 691	-624	-8,52%
6287/6288 - Divers - Remboursements de frais et autres	992		466	466	
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>119 559</b>	<b>78 095</b>	<b>79 088</b>	<b>994</b>	<b>1,27%</b>
<b>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>					
621 - Personnel extérieur à l'établissement	2 300	328	332	5	1,39%
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 125	15 764	15 904	141	0,89%
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (a	99 557	119 303	101 770	-17 533	-14,70%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (a	26 525	27 304	27 046	-259	-0,95%
641 - Rémunérations du personnel non médical	1 021 068	1 049 349	1 035 470	-13 879	-1,32%
642 - Rémunérations du personnel médical	67 799	65 115	69 001	3 886	5,97%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	451 060	454 534	470 130	15 596	3,43%
647 - Autres charges sociales	19 206	16 160	19 869	3 709	22,95%
648 - Autres charges de personnel	7 396	5 578	6 974	1 396	25,02%
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>1 701 036</b>	<b>1 753 435</b>	<b>1 746 497</b>	<b>-6 938</b>	<b>-0,40%</b>
<b>GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>					
613 - Locations	22 310	21 834	24 176	2 342	10,73%
614 - Charges locatives et de copropriété	380	481	411	-71	-14,67%
615 - Entretien et réparations	28 592	28 479	33 819	5 339	18,75%
616 - Primes d'assurances	12 548	10 899	10 929	30	0,28%
618 - Divers	19 984	23 415	16 720	-6 695	-28,59%
623 - Information, publications, relations publiques	1 459	242	195	-48	-19,63%
627 - Services bancaires et assimilés	390	567	313	-254	-44,82%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administrati	11 209	11 565	14 895	3 330	28,79%
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>					
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, dr	1 461	995	1 450	455	45,67%
654 - Pertes sur créances irrécouvrables			1 294	1 294	
658 - Charges diverses de gestion courante			1 108	1 108	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
66 - Charges financières	22 323	18 121	19 869	1 748	9,65%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6				
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	129				
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorpor	106 952	115 734	118 037	2 303	1,99%
6815 - Dotations aux provisions des charges d'exploitation	15 266		15 620	15 620	
6871 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilis	662				
68725 - Dotations aux amortissements dérogatoires		7 879	7 289	-590	-7,49%
68746 - Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus	8 469				
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>252 141</b>	<b>240 211</b>	<b>266 124</b>	<b>25 913</b>	<b>10,79%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>2 072 736</b>	<b>2 071 741</b>	<b>2 091 709</b>	<b>19 968</b>	<b>0,96%</b>
<b>EXCEDENT PREVISIONNEL</b>					
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>2 072 736</b>	<b>2 071 741</b>	<b>2 091 709</b>	<b>19 968</b>	<b>0,96%</b>

## PRESENTATION DES PRODUITS

### GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

731 - Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (a	1 573 171	1 572 115	1 600 061	27 946	1,78%
733 - Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres q	353 598	359 304	366 197	6 893	1,92%

<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>1 926 769</b>	<b>1 931 418</b>	<b>1 966 258</b>	<b>34 839</b>	<b>1,80%</b>
-----------------------	------------------	------------------	------------------	---------------	--------------

### GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

70 - Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-d	2 063		185	185	
74 - Subventions d'exploitation et participations		16 612	16 613	0	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante		2 974	10 592	7 618	256,13%
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel non médical			119	119	

<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>2 063</b>	<b>19 587</b>	<b>27 509</b>	<b>7 923</b>	<b>40,45%</b>
------------------------	--------------	---------------	---------------	--------------	---------------

### GRUPE III : PROD. FINANCIERS, PROD.EXCEPTIONNELS ET PROD. NON ENCAISSE

76 - Produits financiers	13 678	9 713	4 356	-5 356	-55,15%
--------------------------	--------	-------	-------	--------	---------

#### PRODUITS EXCEPTIONNELS

771 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10				
775 - Produits de cessions d'éléments d'actif	8 814				
777 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résult	17 323				

#### AUTRES PRODUITS

7815 - Reprises sur provisions d'exploitation	21 064	27 417	27 417		
78725 - Reprises sur amortissements dérogatoires	3 588	3 230	3 126	-103	-3,19%
789 - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements pr		57 461	51 204	-6 257	-10,89%
78921 - Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours	3 801	4 726	4 937	212	4,48%
78922 - Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours put	33 400				
79 - Transferts de charges	13 367				

<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>115 044</b>	<b>102 546</b>	<b>91 041</b>	<b>-11 505</b>	<b>-11,22%</b>
-------------------------	----------------	----------------	---------------	----------------	----------------

<b>TOTAL DES PRODUITS (GRUPE I + GROUPE II + GRC)</b>	<b>2 043 876</b>	<b>2 053 551</b>	<b>2 084 808</b>	<b>31 257</b>	<b>1,52%</b>
---	------------------	------------------	------------------	---------------	--------------

<b>DEFICIT PREVISIONNEL</b>	<b>28 860</b>	<b>18 190</b>	<b>6 901</b>	<b>-11 289</b>	<b>-62,06%</b>
-----------------------------	---------------	---------------	--------------	----------------	----------------

<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVI</b>	<b>2 072 736</b>	<b>2 071 741</b>	<b>2 091 709</b>	<b>19 968</b>	<b>0,96%</b>
--	------------------	------------------	------------------	---------------	--------------

Le CAMSP affiche un déficit de 7 K€, contre 29 K€ prévu au budget, en amélioration pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

#### ⇒ Côté dépenses

- Avec un dépassement de 1 K€, le **Groupe I** est conforme au budget et en forte baisse par rapport à 2024 (-40 K€)
  - **Achats**: Dépassement de 1 K€ qui concerne les fluides (gaz, électricité, carburant). Ils sont partiellement neutralisés par des économies réalisées sur les autres postes de dépenses de ce groupe. Ce poste est en forte baisse par rapport en 2024 (-27 K€) en raison d'achats effectués sur des Crédits non reconductibles en N-1.
  - **Services extérieurs**: Il s'agit des conventionnements avec les libéraux, dont la voilure a été réduite au budget suite aux recrutements de professionnels sur le CAMSP en 2024 (augmentation du temps de professionnels présents). Cette ligne budgétaire reste nécessaire sur les antennes dépourvues de certains profils professionnels (orthophonistes à Château-Chinon) ou pour des prises en charges spécifiques. Ce poste présente une économie de 2 K€ par rapport au budget, la variation de ce poste étant corrélée aux profils des enfants accompagnés.
  - **Autres services extérieurs**: ce sous-groupe en hausse de 3 K€ par rapport à l'année précédente présente un dépassement de 2 K€ par rapport au budget. A l'exception des frais de déplacements, l'ensemble des lignes sont concernées par l'augmentation constatée par rapport à l'années précédente, notamment le poste informatique en raison des projets de 2025 (changement de serveur, centralisation de la téléphonie).
- En hausse de 45 K€ par rapport à 2024, le **Groupe II** affiche une économie de 7 K€ par rapport au budget. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent concerne les honoraires (10 K€) et les salaires (35 K€). Sur les 10 K€ d'honoraires supplémentaires, 7 K€ concernent un accompagnement numérique financé par une provision. Cette provision ayant été constatée

sur le CAMSP, seule cette structure supporte la charge afférente. Les 3 K€ restants concernent les frais d'avocats engagés dans le cadre de la renégociation des accords. Cette dépense supplémentaire, inscrite au budget, est supportées par l'ensemble des structures. L'augmentation des salaires résulte :

- De l'effet sur année pleine des recrutements effectués courant 2024,
- Des recrutements réalisés en 2025
- De la fin de la mise à disposition du poste de Directeur Général

L'économie de 7 K€ réalisée par rapport au budget provient de l'allègement de la Taxe sur les salaires non budgétée. En effet, les économies générées par les arrêts maladie et congé maternité sont absorbées par les hausses de charges sociales.

Le **Groupe III**, en hausse de 14 K€ par rapport à 2024, affiche un dépassement de 26 K€ par rapport au Budget.

- **Dépenses afférentes à la structure** : le dépassement de 4 K€ par rapport au budget concerne l'ensemble des postes, à l'exception de la formation, une formation spécifique à l'EDAP, financée sur fonds dédiés, ayant été reportée sur 2026. Les postes les plus impactés par ce dépassement sont les impôts et taxes (3 K€), les frais de réparations et d'entretien des véhicules (3 K€) et la maintenance informatique (3 K€). Par rapport à 2024, les augmentations concernent les loyers (+ 2 K€), les entretiens réparations (dont 4 K€ sur les véhicules), et les taxes (+ 4 K€). Les charges supplémentaires induites par les réparations de véhicules sont partiellement compensées par des remboursements d'assurances constatées au GII des recettes.
- **Autres charges de gestion courante** ; on retrouve ici les licences payées dans le cadre du fonctionnement du Fil d'Ariane, ainsi que les dépenses passées en charges Exceptionnelles dans le précédent règlement comptable. Avec le nouveau règlement en vigueur, les pénalités et différences de règlement sont regroupées dans ce paragraphe. Pour 2025, il s'agit de pénalité de fin de contrat induites par la fermeture du site de Corbigny et du remboursement de l'indemnité Inflation (3200 e sur le périmètre du Fil d'Ariane) non pris en charge par l'URSSAF.
- **Charges financières** : Elles diminuent par rapport à 2024 grâce la baisse du taux du Livret A en février 2025. Elles sont toutefois supérieures au budget en raison du décalage dans le temps de la répercussion de la baisse du taux du Livret A sur le taux de l'emprunt.
- **Dotations aux Amortissements, aux provisions et engagements** : En hausse de 14 K€ par rapport à l'exercice précédent, ce groupe affiche un dépassement de 17 K€ par rapport au budget. L'augmentation par rapport à 2024 concerne :
  - Les amortissements, avec effet sur l'année complète de l'amortissement de la réhabilitation du Bâtiment Louis VICAT
  - Le retraitement comptable de l'achat sur fonds dédiés de la structure sensorielle en bois

Le dépassement par rapport au budget concerne la provision retraite, qui n'est jamais inscrite au budget. Cette charge est couverte par la reprise faite au titre des départs constatés en cours d'année, inscrite au GIII des recettes.

⇒ *Au total, les dépenses sont en dépassement de 20 K€ par rapport au budget, dont 17 K€ en charges non décaissables, et en hausse de 19 K€ par rapport à l'année précédente.*

#### ⇒ Côté recettes

- **Le Groupe I** affiche un dépassement de 35 K€, en raison du financement de la prime « Ségur pour tous » (28 K€) et de l'augmentation qui en découle de la participation du CD pour 7 K€. L'augmentation par rapport à l'année précédente est de 39 K€.
  - **Le Groupe II** présente également un dépassement sur la part des remboursements de la formations professionnelle et de l'assurance. En raison du changement des règles comptables, les données ne sont pas comparables à 2024 : les données inscrites sur ce groupe en « subventions d'exploitation » et en « Autre produits de gestion courante » étaient inscrits en GIII des recettes en « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice » et en « Transferts de charges ».
  - L'écart constaté sur le **Groupe III** provient d'une erreur de calcul sur le budget pour les produits financiers (5 K€) et de la non réalisation de dépenses financées sur fonds dédiés (dont formation EDAP mentionnée plus haut). En raison du changement de méthode comptable, les produits du GIII ne sont pas comparables avec ceux de 2024 pour les produits exceptionnels et les transferts de charges.
- ⇒ *Au total, les recettes affichent un dépassement par rapport au budget de 31 K€ (dont 43 K€ en produits encaissables), en hausse de 41 K€ par rapport à l'année précédente.*

#### Focus PCO

Depuis septembre 2021, le CAMSP gère la PCO. A ce titre, il perçoit une dotation complémentaire dont le montant s'élève à 135 K€ en 2025. Compte tenu des dépenses effectuées pour cette plateforme sur cette année, ce dispositif a généré un excédent de 41 K€, imputé sur le budget global du CAMSP.

#### • Passage du Résultat Comptable au Résultat Administratif

CAMSP	Montant
Résultat comptable	- 6 900,68
Provisions pour congés payés	547,45
Reprise sur Réserve de compensation des Charges d'amortissement	13 008,00
<b>Résultat compte administratif</b>	<b>6 654,77</b>

■ CMPP

**CMPP**

**PRESENTATION DES CHARGES**

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalisations 2024	Budget initial 2025 (1)	Prévisions budgétaires totales (4)=(1)+(2)+(3)	Réalisations 2025 (5)	Ecart réalisations / prévisions (5)-(4)	Ecart réalisations / prévisions en % (5)-(4)/(4)
<b>ACHATS</b>						
601/602/603 - Achats stockés et variation des stocks	3 631					
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	66 710	58 590	58 590	54 536	-4 055	-6,92%
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>						
6112 - Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	34 576	20 504	20 504	22 565	2 061	10,05%
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>						
624 - Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du perso	6	25	25		-25	-100,00%
625 - Déplacements, missions et réceptions	2 167	7 655	7 655	5 366	-2 289	-29,90%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	9 136	10 536	10 536	12 746	2 210	20,97%
6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur	9 677	8 435	8 435	10 597	2 162	25,63%
6284 - Prestations d'informatique à l'extérieur	5 628	8 896	8 896	7 776	-1 120	-12,59%
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>132 737</b>	<b>114 642</b>	<b>114 642</b>	<b>114 222</b>	<b>-420</b>	<b>-0,37%</b>
<b>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>						
621 - Personnel extérieur à l'établissement	51 779	30 498	30 498	45 359	14 860	48,73%
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 978	8 512	8 512	10 717	2 205	25,90%
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (adm	113 238	135 520	135 520	114 250	-21 270	-15,70%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autr	29 471	31 773	31 773	30 405	-1 367	-4,30%
641 - Rémunérations du personnel non médical	1184 734	1 281 632	1 281 632	1 228 975	-52 656	-4,11%
642 - Rémunérations du personnel médical	15 270	15 218	15 218	15 482	264	1,73%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	504 913	527 323	527 323	548 244	20 921	3,97%
647 - Autres charges sociales	21 268	18 804	18 804	22 640	3 835	20,40%
648 - Autres charges de personnel	10 762	8 888	8 888	11 885	2 998	33,73%
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>1 938 415</b>	<b>2 058 167</b>	<b>2 058 167</b>	<b>2 027 957</b>	<b>-30 211</b>	<b>-1,47%</b>
<b>GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>						
613 - Locations	23 976	24 335	24 335	25 991	1 656	6,80%
614 - Charges locatives et de copropriété	367	494	494	413	-81	-16,33%
615 - Entretien et réparations	31 776	37 540	37 540	39 178	1 637	4,36%
616 - Primes d'assurances	15 185	14 513	14 513	14 979	466	3,21%
618 - Divers	16 253	16 120	16 120	15 197	-923	-5,73%
623 - Information, publications, relations publiques	1 624	594	594	345	-249	-41,92%
627 - Services bancaires et assimilés	454	690	690	364	-326	-47,27%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administration d	15 262	14 137	14 137	22 348	8 210	58,07%
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>						
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droi	1 760	1 266	1 266	1 764	498	39,33%
654 - Pertes sur créances irrécouvrables				1 133	1 133	
658 - Charges diverses de gestion courante				1 005	1 005	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
66 - Charges financières	9 412	7 687	7 687	8 394	706	9,19%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8					
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	57					
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>						
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	110 799	122 788	122 788	125 484	2 695	2,20%
6815 - Dotations aux provisions des charges d'exploitation	15 029			2 818	2 818	
6871 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisati	653					
68746 - Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-	9 528					
68748 - Autres dotations aux provisions réglementées	7 138	11 184	11 184	8 670	-2 514	-22,48%
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>259 280</b>	<b>251 349</b>	<b>251 349</b>	<b>268 081</b>	<b>16 732</b>	<b>6,66%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (GROUPE I + GROUPE II + GR</b>	<b>2 330 433</b>	<b>2 424 158</b>	<b>2 424 158</b>	<b>2 410 259</b>	<b>-13 899</b>	<b>-0,57%</b>
<b>EXCEDENT PREVISIONNEL</b>	<b>92 443</b>	<b>37 434</b>	<b>37 434</b>	<b>115 360</b>	<b>7 925</b>	<b>208,17%</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRE</b>	<b>2 422 875</b>	<b>2 461 592</b>	<b>2 461 592</b>	<b>2 525 619</b>	<b>64 027</b>	<b>2,60%</b>

PRESENTATION DES PRODUITS							
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION							
731 - Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autr	2 238 308	2 369 186	2 369 186	2 396 168	26 983		1,14%
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>2 238 308</b>	<b>2 369 186</b>	<b>2 369 186</b>	<b>2 396 168</b>	<b>26 983</b>		<b>1,14%</b>
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION							
70 - Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dess	2 053			215	215		
74 - Subventions d'exploitation et participations		2 868	2 868	2 868	0		0,00%
75 - Autres produits de gestion courante		3 617	3 617	11 942	8 325		230,13%
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel non médica	361	3 353	3 353	5 746	2 393		71,37%
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>2 414</b>	<b>9 838</b>	<b>9 838</b>	<b>20 771</b>	<b>10 933</b>		<b>111,13%</b>
GROUPE III : PROD. FINANCIERS, PROD.EXCEPTIONNELS ET PROD. NON ENCAIS							
76 - Produits financiers	13 309	15 822	15 822	14 550	-1 272		-8,04%
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
771 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12						
775 - Produits de cessions d'éléments d'actif	9 878						
777 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	2 877						
AUTRES PRODUITS							
7815 - Reprises sur provisions d'exploitation	27 315	31 177	31 177	31 177			
78725 - Reprises sur amortissements dérogatoires	568	185	185	185			
789 - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)				489	489		
78921 - Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours pu	32 784	35 385	35 385	34 440	-945		-2,67%
78922 - Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publi	70 045			27 839	27 839		
79 - Transferts de charges	25 366						
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>182 153</b>	<b>82 569</b>	<b>82 569</b>	<b>108 680</b>	<b>26 111</b>		<b>31,62%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (GROUPE I + GROUPE II + G</b>	<b>2 422 875</b>	<b>2 461 592</b>	<b>2 461 592</b>	<b>2 525 619</b>	<b>64 027</b>		<b>2,60%</b>
DEFICIT PREVISIONNEL							
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRE</b>	<b>2 422 875</b>	<b>2 461 592</b>	<b>2 461 592</b>	<b>2 525 619</b>	<b>64 027</b>		<b>2,60%</b>

Le CMPP affiche un excédent de 115 K€, supérieur au budget et en amélioration par rapport à 2024.

#### ⇒ Côté dépenses

- **Le Groupe I** est conforme au budget et en diminution de 18 K€ par rapport à 2024.
  - **Achats** : Economies de 4 K€ par rapport au budget et diminution de 16 K€ par rapport à l'année précédente. L'économie par rapport au budget est constituée de dépassements sur les fluides (gaz et électricité) et d'économies sur les autres postes. Par rapport à l'année précédente, on constate également une hausse des dépenses en gaz et électricité, associée à une forte baisse des achats de matériels financés en 2024 sur des Crédits Non Reconductibles.
  - **Services extérieurs** : il s'agit des conventions passées avec les libéraux. Après avoir connu une hausse constante jusqu'en 2024, le recours aux conventions diminue de 12 K€ par rapport à l'année précédente. Ces dépenses sont directement liées aux profils et besoins spécifiques des enfants accompagnés. Les besoins en ergothérapie, profession absente au CMPP, relevés lors des réunions de synthèses expliquent l'écart par rapport au budget.
  - **Autres services extérieurs** : ce sous-groupe en hausse de 10 K€ par rapport à l'année précédente affiche un dépassement de 1 K€ par rapport au budget. Les dépassements constatés au budget sur les frais de télécommunication et de prestations ménage sont presque compensées par les économies réalisées au niveau des frais de déplacement et d'informatique. En revanche, l'ensemble des lignes sont concernées par l'augmentation constatée par rapport à l'année précédente, notamment en raison des projets de 2025 (changement de serveur, centralisation de la téléphonie).
- En augmentation de 90 K€ par rapport à 2024, **le Groupe II** affiche une économie de 30 K€ par rapport au budget. Le surcoût par rapport à l'année précédente concerne les nouveaux postes induits par le démarrage des PAS et les frais d'avocat mobilisé dans le cadre des accords d'entreprise. Les dépenses en personnels intérimaires diminuent par rapport à

l'année précédente, car le besoin de recours à ce type de prestation était moindre (1 seule personne à remplacer). En outre, l'association a réfléchi autrement au remplacement de la personne absente pour limiter les coûts de remplacement, à partir de mai 2025. Ce poste de dépense apparaît supérieur au budget, puisqu'il avait été prévu sur une partie de l'année. Le surcoût est neutralisé par l'absence du professionnel. Les 30 K€ d'économies réalisées par rapport au budget proviennent :

- Des arrêts maladies,
  - Des congés maternité et paternité
  - Des postes non pourvus (démissions, départ en retraite)
  - De l'allègement de la Taxe sur les salaires, non prévue au budget.
- Le **Groupe III**, en hausse de 9 K€ par rapport à 2024 affiche un dépassement de 17 K€ par rapport au budget.
    - **Dépenses afférentes à la structure** : le dépassement de 10 K€ par rapport au budget concerne principalement les impôts et taxes (8 K€), les frais de réparations et d'entretien des véhicules (2 K€) et les locations (2 K€). On observe la même répartition des écarts par rapport à 2024. Les charges supplémentaires induites par les réparations de véhicules sont partiellement compensées par des remboursements d'assurances constatées au GII des recettes.
    - **Autres charges de gestion courante** ; on retrouve ici les licences payées dans le cadre du fonctionnement du Fil d'Ariane, ainsi que les dépenses passées en charges Exceptionnelles dans le précédent règlement comptable. Avec le nouveau règlement en vigueur, les pénalités et différences de règlement sont regroupées dans ce paragraphe. Pour 2025, il s'agit de pénalité de fin de contrat induites par la fermeture du site de Corbigny et du remboursement de l'indemnité Inflation (3 200 € sur le périmètre du Fil d'Ariane) non pris en charge par l'URSSAF.
    - **Charges financières** : Elles diminuent par rapport à 2024 grâce la baisse du taux du Livret A en février 2025. Elles sont toutefois supérieures au budget en raison du décalage dans le temps de la répercussion de la baisse du taux du Livret A sur le taux de l'emprunt.
    - **Dotations aux Amortissements, aux provisions et engagements** : En baisse de 6 K€ par rapport à l'exercice précédent, ce groupe affiche un dépassement de 3 K€ par rapport au budget. La hausse des amortissements induite par le fonctionnement sur une année pleine du Bâtiment Louis VICAT est inférieure à la baisse de la provision pour départ en retraite et l'absence de dotation aux provision règlementée sur cession d'immobilisation (4 véhicules vendus en 2024).

Le dépassement par rapport au budget concerne la provision retraite, qui n'est jamais inscrite au budget. Cette charge est couverte par la reprise faite au titre des départs constatés en cours d'année, inscrite au GIII des recettes.

⇒ *Au total, les dépenses en hausse de 80 K€ par rapport à l'année précédente affichent une économie de 14 K€ par rapport au budget.*

#### ⇒ **Côté recettes**

- Le **Groupe I** affiche un dépassement de 26 K€ correspondant à la revalorisation de la dotation Globale sous-évaluée au budget. Les dotations complémentaires PAS (117 K€), Ulis Pros (29 K€) et la revalorisation de la Dotation Globale explique la variation de 1578 K€ par rapport à 2024.

- **Le Groupe II** présente également un dépassement sur la part des remboursements de la formations professionnelle et de l'assurance. En raison du changement des règles comptables, les données ne sont pas comparables à 2024 : les données inscrites sur ce groupe en « subventions d'exploitation » et en « Autre produits de gestion courante » étaient inscrits en GIII des recettes en « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice » et en « Transferts de charges ».
  - L'écart constaté sur le **Groupe III** provient d'une erreur de calcul sur le budget pour les produits financiers (1 K€) et de la reprise sur fonds Dédiés à l'ULIS Pro, devenus sans objet (27 K€). En raison du changement de méthode comptable, les produits du GIII ne sont pas comparables avec ceux de 2024 pour les produits exceptionnels et les transferts de charges.
- ⇒ *Au total, les recettes affichent un dépassement de 64 K€ pour une hausse de 103 K€ par rapport à l'année précédente.*

### Focus PAS

Depuis septembre 2025, le CMPP s'est vu attribué un financement complémentaire pour 3 Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS). A ce titre, il reçoit 117 K€ par PAS et par an, soit 351 K€ année pleine. Pour 2025, les PAS ayant démarré au 1<sup>er</sup> septembre, le CMPP a perçu 117 K€ complémentaires. Le CMPP a structuré ces PAS autour de 4 postes : 1 éducateur spécialisé par PAS, qui s'appuient sur un Coordonnateur, également éducateur spécialisé. Compte tenu des dépenses réalisées, le PAS génère un excédent de 57 K€ sur le CMPP en 2025.

- **Passage du Résultat Comptable au Résultat Administratif**

CMPP	Montant
Résultat comptable	115 359,83
Provisions pour congés payés	6 367,82
Reprise des résultats des exercices antérieurs	
<b>Résultat compte administratif</b>	<b>121 727,65</b>

▪ SESSAD

# SESSAD

## PRESENTATION DES CHARGES

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalisations 2024	Budget initial 2025 (1)	Réalisations 2025 (5)	Ecart réalisations / prévisions (5)-(4)	Ecart réalisations / prévisions en % (5)-(4)/(4)
<b>ACHATS</b>					
601/602/603 - Achats stockés et variation des stocks	1 334				
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	20 754	21 311	16 984	-4 327	-20,31%
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>					
6112 - Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	20 490	17 619	21 806	4 187	23,77%
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>					
624 - Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du perso	44	10		-10	-100,00%
625 - Déplacements, missions et réceptions	2 355	2 245	2 254	9	0,42%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	2 473	4 118	3 319	-800	-19,42%
6284 - Prestations d'informatique à l'extérieur	1 963	3 745	2 712	-1 033	-27,58%
6287/6288 - Divers - Remboursements de frais et autres	483		220	220	
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>50 019</b>	<b>49 049</b>	<b>47 296</b>	<b>-1 753</b>	<b>-3,57%</b>
<b>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>					
621 - Personnel extérieur à l'établissement	810	159	162	2	1,39%
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	28 562	19 272	29 475	10 204	52,95%
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (adm	37 957	44 353	36 570	-7 782	-17,55%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autre	10 007	10 428	9 810	-617	-5,92%
641 - Rémunérations du personnel non médical	395 942	411 065	386 961	-24 103	-5,86%
642 - Rémunérations du personnel médical	15 377	14 559	15 357	797	5,48%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	168 910	168 634	165 535	-3 100	-1,84%
647 - Autres charges sociales	7 253	6 172	7 321	1 149	18,63%
648 - Autres charges de personnel	983	666	1 295	629	94,41%
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>665 801</b>	<b>675 307</b>	<b>652 486</b>	<b>-22 821</b>	<b>-3,38%</b>
<b>GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>					
613 - Locations	3 898	6 816	4 160	-2 656	-38,96%
614 - Charges locatives et de copropriété	-31	28	5	-23	-80,48%
615 - Entretien et réparations	10 458	13 513	13 155	-358	-2,65%
616 - Primes d'assurances	5 274	4 821	4 815	-6	-0,12%
617 - Etudes et recherches					
618 - Divers	5 854	3 763	3 928	165	4,38%
623 - Information, publications, relations publiques	650	118	4 559	4 441	3770,18%
627 - Services bancaires et assimilés	158	276	127	-149	-54,07%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administration d	5 301	5 532	6 911	1 379	24,94%
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>					
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droit	456	484	581	97	20,08%
654 - Pertes sur créances irrécouvrables			571	571	
658 - Charges diverses de gestion courante			64	64	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
66 - Charges financières	439	410	410	0	0,00%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3				
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	19				
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	42 459	47 159	48 504	1 345	2,85%
6815 - Dotations aux provisions des charges d'exploitation	7 201		7 139	7 139	
6871 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisati	218				
68746 - Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-	3 176				
68748 - Autres dotations aux provisions réglementées	8 552	7 869	6 634	-1 235	-15,70%
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>94 086</b>	<b>90 788</b>	<b>101 563</b>	<b>10 774</b>	<b>11,87%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (GROUPE I + GROUPE II + GR</b>	<b>809 905</b>	<b>815 144</b>	<b>801 344</b>	<b>-13 800</b>	<b>-1,69%</b>
<b>EXCEDENT PREVISIONNEL</b>	<b>36 556</b>	<b>17 806</b>	<b>50 689</b>	<b>32 883</b>	<b>184,68%</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRE</b>	<b>846 461</b>	<b>832 950</b>	<b>852 033</b>	<b>19 083</b>	<b>2,29%</b>

PRESENTATION DES PRODUITS	Réalisations 2024	Budget initial 2025 (1)	Réalisations 2025 (5)	Ecart réalisations / prévisions (5)-	Ecart réalisations / prévisions en
<b>GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION</b>					
731 - Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autr	791 997	797 144	799 795	2 651	0,33%
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>791 997</b>	<b>797 144</b>	<b>799 795</b>	<b>2 651</b>	<b>0,33%</b>
<b>GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>					
70 - Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dess	821		75	75	
74 - Subventions d'exploitation et participations		467	467	0	-0,09%
75 - Autres produits de gestion courante		1 447	14 973	13 526	934,76%
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel non médica	-361	4 122	1 869	-2 253	-54,66%
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>460</b>	<b>6 037</b>	<b>17 384</b>	<b>11 347</b>	<b>187,97%</b>
<b>GRUPE III : PROD. FINANCIERS, PROD.EXCEPTIONNELS ET PROD. NON ENCAIS</b>					
76 - Produits financiers	8 991	8 280	7 044	-1 235	-14,92%
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
771 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4				
775 - Produits de cessions d'éléments d'actif	3 293				
777 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	469				
<b>AUTRES PRODUITS</b>					
7815 - Reprises sur provisions d'exploitation	5 015				
78725 - Reprises sur amortissements dérogatoires	2 007	1 760	1 760		
789 - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privé		3 188	9 509	6 321	198,24%
78921 - Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours pu	16 603	16 541	16 541		
78922 - Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publi	11 692				
79 - Transferts de charges	5 931				
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>54 005</b>	<b>29 769</b>	<b>34 854</b>	<b>5 085</b>	<b>17,08%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (GROUPE I + GROUPE II + G</b>	<b>846 461</b>	<b>832 950</b>	<b>852 033</b>	<b>19 083</b>	<b>2,29%</b>
<b>DEFICIT PREVISIONNEL</b>					
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRE</b>	<b>846 461</b>	<b>832 950</b>	<b>852 033</b>	<b>19 083</b>	<b>2,29%</b>

Le SESSAD affiche un excédent de 51 K€, supérieur au budget et en amélioration par rapport à 2024.

#### ⇒ Côté dépenses

- **Le Groupe I** est inférieur au budget (2 K€) et en diminution de 3 K€ par rapport à 2024.
  - **Achats**: Economies de 4 K€ par rapport au budget et diminution de 5 K€ par rapport à l'année précédente. A l'exception du chauffage et du carburant, l'ensemble des postes de cette ligne budgétaire est concerné par cette économie. Par rapport à l'année précédente, on constate également une hausse des dépenses en gaz et électricité, associée à une forte baisse des achats de matériels financés en 2024 sur des Crédits Non Reconductibles. Pour mémoire, le SESSAD ne se déplace pas en antenne, ce qui explique le moindre impact sur cette structure des coûts en électricité.
  - **Services extérieurs**: il s'agit des conventions passées avec les libéraux. Ces dépenses sont directement liées aux profils et besoins spécifiques des enfants accompagnés. Compte tenu du fort besoin en orthophonie par rapport au moyens disponibles (0.25 ETP), cette profession représente la part la plus importante des conventions. L'autre discipline est l'ergothérapie. Avec 0.30 ETP, le SESSAD continue de recourir à cette profession en libéral. C'est sur ce poste, en baisse de 3 K€ par rapport à 2024, que l'écart de 4 K€ est constaté par rapport au budget.
  - **Autres services extérieurs**: ce sous-groupe en hausse de 1 K€ par rapport à l'année précédente affiche une économie de 2 K€ par rapport au budget. L'ensemble des lignes budgétaires sont concernées par l'économie par rapport au budget. L'augmentation par rapporte à l'année précédente concerne l'informatique à l'extérieur et la téléphonie en lien avec le projet de centralisation de la téléphonie.

- En baisse de 13 K€ par rapport à 2024, **le Groupe II** affiche une économie de 23 K€ par rapport au budget. Les économies par rapport à l'année précédente sont dues aux arrêts maladie et congé maternité. Par rapport au budget, viennent s'ajouter à ces écarts les postes non pourvus et l'allègement de la taxe sur les salaires. Les économies sur les postes non pourvus sont partiellement compensées par les écarts sur les honoraires, en raison du recours à un interprète en langue des signes pour les réunions du SESSAD, deux salariés étant atteints de surdité profonde.
- **Le Groupe III**, en hausse de 7 K€ par rapport à 2024 affiche un dépassement de 11 K€ par rapport au budget.
  - **Dépenses afférentes à la structure** : le dépassement de 1 K€ par rapport au budget est constitué d'écarts favorables (locations) et défavorable (communication et impôts). L'écart défavorable de communication concerne la banderole sur le recrutement d'orthophonistes. Ce surcoût est intégralement financé sur des fonds dédiés et sans impact sur le résultat. L'augmentation des charges par rapport à 2024 concernent en plus les frais de réparation des véhicules, en partie neutralisés par les remboursements d'assurance, constaté au GII des recettes.
  - **Autres charges de gestion courante** ; on retrouve ici les licences payées dans le cadre du fonctionnement du Fil d'Ariane, ainsi que les dépenses passées en charges Exceptionnelles dans le précédent règlement comptable. Avec le nouveau règlement en vigueur, les pénalités et différences de règlement sont regroupées dans ce paragraphe. Pour 2025, il s'agit du remboursement de l'indemnité Inflation (3 200 € sur le périmètre du Fil d'Ariane) non pris en charge par l'URSSAF.
  - **Charges financières** : Elles diminuent par rapport à 2024 et sont conformes au budget. Le SESSAD n'est concerné que par l'emprunt contracté à taux Fixe pour le bâtiment Louis VICAT.
  - **Dotations aux Amortissements, aux provisions et engagements** : sensiblement identique à 2024, ce groupe affiche un dépassement de 7 K€ par rapport au budget, qui correspond à la provision retraite. L'écart sur les amortissements induit par le changement de durée d'amortissement du lot peinture est neutralisé par l'écart sur la provision règlement sur placements financiers.

⇒ *Au total, les dépenses sont en baisse de 9 K€ par rapport à l'année précédente et affichent 14 K€ d'économies par rapport au budget.*

#### ⇒ **Côté recettes**

- **Le Groupe I** affiche un dépassement de 2 K€ par rapport au budget et une hausse de 8 K€ par rapport à l'année précédente, en raison d'une meilleure prise en compte par nos financeurs du Ségur Pour Tous
- **Le Groupe II** présente également un dépassement sur la part des remboursements de la formations professionnelle et de l'assurance. En raison du changement des règles comptables, les données ne sont pas comparables à 2024 : les données inscrites sur ce groupe en « subventions d'exploitation » et en « Autre produits de gestion courante » étaient inscrits en GIII des recettes en « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice » et en « Transferts de charges ».

- L'écart constaté sur le **Groupe III** provient d'une erreur de calcul sur le budget pour les produits financiers (1 K€) et de la reprise sur fonds dédiés du coût de la banderole pour le recrutement d'orthophonistes. En raison du changement de méthode comptable, les produits du GIII ne sont pas comparables avec ceux de 2024 pour les produits exceptionnels et les transferts de charges.

⇒ *Au total, les recettes affichent un dépassement de 19 K€ pour une hausse de 6 K€ par rapport à l'année précédente.*

- **Passage du Résultat Comptable au Résultat Administratif**

<b>SESSAD</b>	<b>Montant</b>
Résultat comptable	50 689,31
Provisions pour congés payés	3 013,16
Reprise des résultats des exercices antérieurs	
<b>Résultat compte administratif</b>	<b>53 702,47</b>

▪ MDA

**MDA**

**PRESENTATION DES CHARGES**

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalisations 2024	Budget initial 2025 (1)	Réalisations 2025 (5)	Ecart réalisations / prévisions (5)- (4)	Ecart réalisations / prévisions en % (5)-(4)/(4)
<b>ACHATS</b>					
601/602/603 - Achats stockés et variation des stocks	422				
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	8 323	5 953	6 706	753	12,65%
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>					
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>					
625 - Déplacements, missions et réceptions	283		312	312	
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	834	480	578	98	20,51%
6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur	1 220	1 220	1 185	-35	-2,90%
6284 - Prestations d'informatique à l'extérieur	654	1 040	904	-136	-13,06%
6287/6288 - Divers - Remboursements de frais et autres			91	91	
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>11 736</b>	<b>8 693</b>	<b>9 776</b>	<b>1 083</b>	<b>12,46%</b>
<b>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>					
621 - Personnel extérieur à l'établissement	5 367				
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	671	540	1 042	502	92,91%
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	14 017	18 579	15 065	-3 514	-18,91%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	3 746	2 611	4 134	1 523	58,34%
641 - Rémunérations du personnel non médical	150 682	180 086	168 727	-11 359	-6,31%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	63 520	70 704	70 928	224	0,32%
647 - Autres charges sociales	2 660	3 011	3 117	106	3,52%
648 - Autres charges de personnel	1 666	1 400	1 794	394	28,11%
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>242 330</b>	<b>276 931</b>	<b>264 806</b>	<b>-12 125</b>	<b>-4,38%</b>
<b>GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>					
613 - Locations	3 718	3 667	3 804	137	3,74%
615 - Entretien et réparations	6 660	4 278	10 178	5 900	137,92%
616 - Primes d'assurances	1 901	2 432	2 432	0	0,01%
617 - Etudes et recherches					
618 - Divers	2 718	417	1 391	974	233,62%
623 - Information, publications, relations publiques	1 592	300	439	139	46,40%
627 - Services bancaires et assimilés	53	53	42	-11	-20,13%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	2 144	2 150	3 133	983	45,72%
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>					
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	90	100	128	28	27,53%
654 - Pertes sur créances irrécouvrables			201	201	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	22 767	21 923	21 828	-95	-0,44%
6815 - Dotations aux provisions des charges d'exploitation	2 311		192	192	
6871 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			136	136	
68725 - Dotations aux amortissements dérogatoires	8 697				
68921 - Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires			70 000		
68922 - Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'			1 473	1 473	
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>52 651</b>	<b>35 320</b>	<b>115 379</b>	<b>80 059</b>	<b>226,67%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>306 717</b>	<b>320 944</b>	<b>389 961</b>	<b>69 017</b>	<b>21,50%</b>
<b>EXCEDENT PREVISIONNEL</b>	<b>24 875</b>		<b>11 835</b>	<b>11 835</b>	
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL</b>	<b>331 592</b>	<b>320 944</b>	<b>401 796</b>	<b>80 852</b>	<b>25,19%</b>

PRESENTATION DES PRODUITS	Réalisations 2024	Budget initial 2025 (1)	Réalisations 2025 (5)	Ecart réalisations / prévisions (5)- prévisions en	Ecart réalisations / prévisions en
<b>GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION</b>					
731 - Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224)	293 466	243 466	295 166	51 700	21,23%
733 - Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)		50 000		-50 000	-100,00%
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>293 466</b>	<b>293 466</b>	<b>295 166</b>	<b>1 700</b>	<b>0,58%</b>
<b>GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>					
70 - Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous: c/70821, 70822 et			25	25	
74 - Subventions d'exploitation et participations	450	16 329	86 239	69 910	428,12%
75 - Autres produits de gestion courante			6 510	6 510	
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>450</b>	<b>16 329</b>	<b>92 774</b>	<b>76 445</b>	<b>468,14%</b>
<b>GROUPE III : PROD. FINANCIERS, PROD. EXCEPTIONNELS ET PROD. AUTRES</b>					
76 - Produits financiers	841				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
775 - Produits de cessions d'éléments d'actif	16				
777 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	17 590				
<b>AUTRES PRODUITS</b>					
7815 - Reprises sur provisions d'exploitation			9 481	9 481	
78725 - Reprises sur amortissements dérogatoires	3 291	4 088	4 088		
78922 - Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires	13 404		287	287	
79 - Transferts de charges	2 534				
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>37 676</b>	<b>4 088</b>	<b>13 856</b>	<b>9 768</b>	<b>238,93%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>331 592</b>	<b>313 884</b>	<b>401 796</b>	<b>87 913</b>	<b>28,01%</b>
<b>DEFICIT PREVISIONNEL</b>		<b>7 060</b>		<b>-7 060</b>	<b>-100,00%</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL</b>	<b>331 592</b>	<b>320 944</b>	<b>401 796</b>	<b>80 852</b>	<b>25,19%</b>

Les modalités de présentation des budgets de la MDA ne répondent pas aux mêmes critères que celles des autres établissements et services gérés par le Fil d'Ariane. Toutefois, pour une meilleure lisibilité, ses résultats sont présentés ici sous le même format.

La MDA affiche un excédent de 12 K€, contre un budget en déficit de 7 K€.

⇒ **Côté dépenses**

- **Le Groupe I** présente un dépassement total de 1 K€ par rapport au budget et baisse de 2 K€ par rapport à l'année précédente.
    - **Achats**: Avec un dépassement de 753 € par rapport au budget, les achats sont proches du budget et en baisse de 2 K€ par rapport à 2024. Le dépassement concerne le chauffage et le carburant.
    - **Autres services extérieurs**: ce sous-groupe est conforme au budget et stable par rapport à 2024.
  - En hausse de 22 K€ par rapport à 2024, **le Groupe II** affiche une économie de 12 K€ par rapport au budget. Le maintien à temps partiel d'une salariée sur l'année complète et la vacance de poste d'Assistant Social sur un mois expliquent l'écart par rapport au budget. Le recours au congé parental total sur 2 mois en 2024, le recrutement d'un Assistant Social en novembre 2024 (2 mois de présence contre 11 mois en 2025) et la présence de personnel intérimaire en 2024 expliquent la hausse de 22 K€ entre les deux exercices.
  - **Le Groupe III**, en hausse de 62 K€ par rapport à 2024, affiche un dépassement de 80 K€ par rapport au budget.
    - **Dépenses afférentes à la structure**: ce sous-groupe affiche un dépassement de 8 K€ par rapport au budget et de 3 K€ par rapport à 2024. L'essentiel du dépassement et de la hausse par rapport à 2024 concerne des frais de réparation pour le Camping-Car, en partie compensés par des remboursements d'assurance constatés en GII des recettes.
    - **Dotations aux Amortissements, aux provisions et engagements**: ce sous-groupe ne concerne que des charges sans sortie d'argent. Par rapport au budget, il présente un dépassement de 72 K€, en raison des fonds dédiés perçus en fin d'année et reclassés. Ce reclassement en fonds dédiés masque la forte baisse par rapport à 2024 induite par la provision retraite en raison du départ du directeur et d'amortissements dérogatoires constatés en 2025 dans le cadre d'investissements réalisés sur des fonds de la Fondation des Hôpitaux de Paris.
- ⇒ *Hors reclassements en fonds dédiés, les dépenses sont légèrement inférieures au budget (-1 K€) avec une hausse de 13 K€ par rapport à l'année précédente.*

⇒ **Côté recettes**

- **Le Groupe I** affiche un dépassement de 2 K€, en raison d'une dotation complémentaire non pérenne.
- **Le Groupe II**, en hausse de 92 K€ par rapport à 2024 (retraitement des subventions et subvention Camping-Car) présente un dépassement de 76 K€ qui correspond aux remboursements d'assurance et de l'OETH, ainsi que des Crédits non reconductibles perçus pour remplacer le Camping-Car. En raison du changement des règles comptables, les données ne sont pas comparables à 2024: Hors subvention pour le Camping-Car, les

données inscrites sur ce groupe en « subventions d'exploitation » et en « Autre produits de gestion courante » étaient inscrits en GIII des recettes en « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice » et en « Transferts de charges ».

- En baisse de 4 K€ par rapport à 2024, le **Groupe III** affiche un dépassement de 10 K€ par rapport au budget. La baisse par rapport à 2024 s'explique par l'utilisation de fonds dédiés sur l'exercice précédent et par le changement de règlement comptable (avec les transferts de charges remontés en GII des produits à partir de 2025). Cette baisse est atténuée par la reprise sur provision retraite induite par le départ du directeur pour 9 K€.

*Au total, les recettes restent stables par rapport à 2024 et affichent un dépassement de 18 K€ par rapport au budget.*

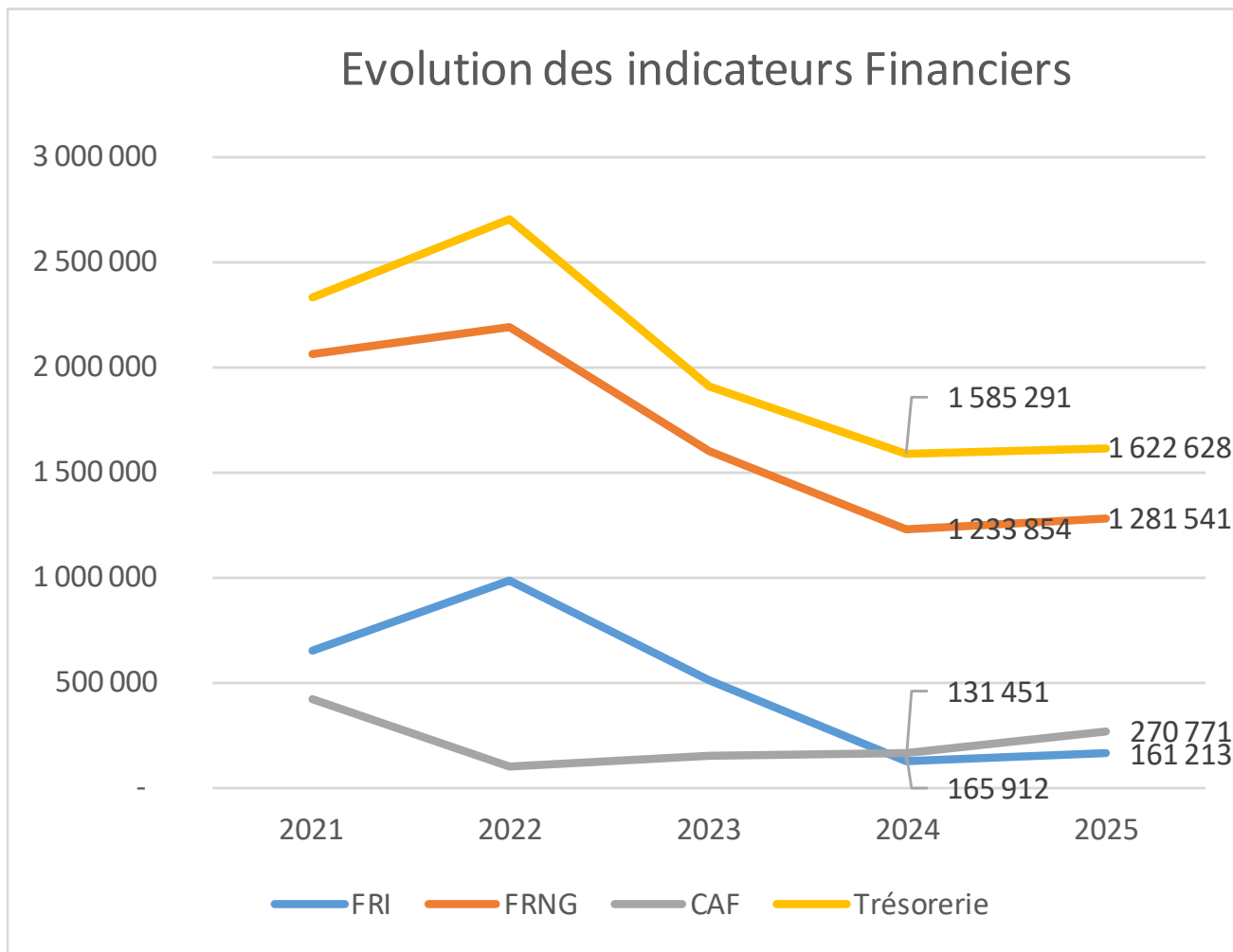
- Association

### RESULTAT ASSOCIATION - EXERCICE 2025

	REALISE	OBSERVATION
618400	200,00	Chèques départs en retraite
618510	2 320,00	Séminaire Associatif
625700	1 294,77	Repas CA et 10 ans MDA
627000	611,34	Frais Bancaires
681120	251,64	Amortissement portes coupe feu Sous sol
<b>TOTAL</b>	<b>4 677,75</b>	
754110	60,00	Remboursement Cadeau Directeur
756000	10,00	Adhésions
764000	21 939,92	Placements
<b>TOTAL</b>	<b>22 009,92</b>	
<b>Résultat Excédentaire</b>	<b>17 332,17</b>	

L'association bénéficie pleinement des placements financiers qui lui permettent de réaliser des actions, comme le séminaire associatif ou la participation aux frais des 10 ans de le Maison des Adolescents.

#### IV. LES INDICATEURS



Après avoir atteint un plus bas niveau en 2024, le FRI, le FRNG et la Trésorerie se reconstituent doucement à partir de 2025. La Trésorerie et le FRI avaient été très mobilisés en 2024 par le projet de réhabilitation du bâtiment LOUIS VICAT, impactant le FRNG par ricochet. La répartition du FRI reste inégale entre les structures et le CMPP continue à avoir un FRI négatif en 2025 pour deux raisons :

- Les investissements liés à la mise en place des PAS, dont 4 véhicules pour 60 K€
- Le projet de centralisation de la téléphonie pour 25 K€, financé sur une provision réglementée du CMPP.

Outre ces investissements, le Fil d'Ariane a finalisé la réhabilitation du bâtiment Louis VICAT sur 2025 (façade, cour) et changé le serveur.

La Capacité d'Autofinancement est également en progression depuis 2022. Elle atteint un niveau suffisant sur le CMPP et le SESSAD mais reste fragile au niveau du CAMSP. A noter toutefois que le CMPP et le SESSAD ont connus d'importants arrêts maladies sur 2025, ayant contribué à l'accroissement de leur CAF.

## V. Proposition d'affectation du Résultat

### a. Règle du CPOM

- **Résultats excédentaires**

Sous réserve de la situation financière et des enjeux d'investissements, l'organisme gestionnaire devra veiller chaque année à affecter cet excédent selon les priorités suivantes :

1. en priorité à l'apurement des déficits antérieurs ;
2. puis, à l'affectation de tout ou partie en fonction du montant et des besoins sur des situations complexes (RAPT/PAG/GOS) le cas échéant ;
3. puis, à la réserve de compensation des déficits dans la limite de 5% du montant des DGC, quel que soit le financeur ;
4. puis, le cas échéant, en compte de report à nouveau, dans la limite de la base reductible de chaque financeur de l'exercice considéré, notamment en vue de financer les actions prévues au présent CPOM et à ses avenants ;

- **Résultats déficitaires**

Le déficit de chacun des comptes de résultat est :

1. couvert en priorité par le compte de report à nouveau excédentaire de ce compte de résultat ;
2. puis, le cas échéant, couvert par la reprise de la réserve de compensation de ce compte de résultat ;
3. pour le surplus éventuel, affecté à un compte de report à nouveau déficitaire de ce compte de résultat.

### b. Proposition d'affectation du Résultat

En l'absence de directives sur l'imputation des résultats issus des PAS, il est proposé pour 2025 de laisser l'excédent de ce dispositif à disposition des financeurs. L'excédent du CAMSP servira à reconstituer la réserve de compensation des déficits, qui restera au global inférieure à 5% de la dotation Globale au niveau du périmètre CPOM.

Pour le reste, l'affectation du résultat en réserve de compensation des charges d'amortissements n'est pas mentionnée dans les choix prioritaires du nouveau CPOM. Toutefois, il est précisé que l'affectation du résultat doit se faire « sous réserve de de la situation financière et des enjeux d'investissements ». Aussi, compte tenu du besoin de renforcement du FRI et du projet d'Investissement en panneaux photovoltaïques en vue de réduire l'impact carbone du Fil d'Ariane, il est proposé d'affecter en réserve de compensation des charges d'amortissement l'excédent du SESSAD et l'excédent du CMPP, déduction faite des PAS.

Pour mémoire, au 31/12/2025, l'état des réserves de compensation des charges d'amortissement est réparti comme suit :

	CA	CM	SE	Total
Solde au 01/01/2025	228 785	439 725	497 738	1 166 248
Mobilisation Docks	194 776	364 732	172 261	731 769
Mobilisation VICAT	34 009	69 993	297 763	401 765
Total Mobilisé	228 785	434 725	470 024	1 133 534
Disponibles pour autres projets	-	5 000	27 713	32 714

Compte tenu des travaux de rénovation de toiture à faire, indépendamment du projet de panneaux solaire, les fonds disponibles sont insuffisants, d'où la nécessité de renforcer ces réserves.

Le report à nouveau de la MDA sera mobilisé dans les années à venir pour financer le déficit structurel de cette structure, sauf si les financeurs octroient des financements complémentaires.

STRUCTURE	MONTANT	AFFECTATION
ASSOCIATION	17 332,17	Report à nouveau Excédentaire (Compte 111000)
MDA	11 834,77	Report à nouveau Excédentaire (Compte 110000)
CAMSP	6 654,77	Réserve de compensation des déficits (compte 106856) - Augmentation
CMPP	57 060,26	Report à nouveau - sous gestion contrôlée (compte 115012)
CMPP	64 667,39	Réserve de compensation des charges d'amortissements (compte 106857)
SESSAD	53 702,47	Réserve de compensation des charges d'amortissements (compte 106857)